

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DILLOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE. DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines

Centre de Valorisation des Ressources Humaines d'Arras

Code Oups: 13ATD25 Code thème: 5062CE

Chef de projet : Marie-Francoise Abbad Assistante de projet : Francine Candaele

Formation des commissaires enquêteurs Module thématique :

« ICPE Eolien »

Ш	Le 27 Septembre 2013 à AMIENS
	Le 09 Octobre 2013 à ARRAS



Objectifs:

- Expliquer les nouveautés introduites par le basculement des éoliennes sous le régime ICPE,
- Connaître le référentiel réglementaire spécifique aux éoliennes en tant qu'ICPE,
- comprendre l'articulation entre la procédure de permis de construire et la procédure ICPE sur les dossiers éoliens
- comprendre la méthodologie retenue par les services instructeurs pour qualifier l'impact paysager ou l'impact sur la biodiversité d'un projet éolien
- être vigilant sur les points spécifiques à l'éolien dans les rapports d'enquête publique amenuisant ainsi le risque « contentieux »

A l'issue de cette formation, le Commissaire

- d'identifier, de rechercher et de comprendre l'information nécessaire aux enquêtes se rapportant à la thématique « ICPE - Eolien »
- se positionner et renseigner le citoyen dans le déroulement de son enquête

Enquêteur sera capable:

Cible:

Les commissaires enquêteurs des régions Nord - Pas de Calais et Picardie, déjà expérimentés, en priorité.

Pré-reguis : connaître les bases de la réglementation sur les installations classées

Programme:

9h00: Accueil des stagiaires

Présentation du déroulement de la journée de formation Tour de table et expression des attentes des participants

9h15-12h30

- Nouveautés introduites par le basculement des éoliennes sous le régime ICPE
- Précisions sur deux enjeux majeurs sur l'éolien : paysage et biodiversité
- Contentieux spécifiques aux éoliennes

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

	12h30-14h00 Pause déjeuner 14h00-16h30 Etude de cas présentée par un commissaire enquêteur à partir d'un dossier d'enquête publique sur un dossier éolien relevant du régime ICPE : • exposé du cas pratique • exercice collectif d'analyse des enjeux de ce dossier. • Présentation du rapport des conclusions du commissaire enquêteurs 16h30-17h00
	Conclusion de la journéeEvaluation par les stagiaires
Intervenant(s):	 Mr Jean Pierre HOT- Commissaire Enquêteur de la région Picardie Mr Christophe HENNEBELLE - Chef d'UT DREAL à la Picardie Mr François RIQUIEZ - Chef de pôle Gestion de la Connaissance à la DREAL Picardie MmePaule FANGET-THOUMY - Chef du Pôle Juridique Régional à laDREAL Picardie
Horaires :	9h00 - 17h00
Nb de participants :	15



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secretariat general	Formation des commissaires enquêteurs Module thématique :
Direction des ressources hu	maines .
Centre ministériel de valoris des ressources humaines	_
Centre de Valorisation des 1 Humaines d'Arras	Le 27 Septembre 2013 à AMIENS Le 09 Octobre 2013 à ARRAS
Code Oups : 13ATD25 Code thème : 5062CE Chef de projet : Marie-Franco Assistante de projet : Francine	
ISO 9001	Le demandeur
BUREAU VERITAS Certification 7828	Nom:
	Prénom :
	Département :
	Adresse:
	Téléphone :
	Courriel:
	Souhaite s'inscrire à la formation le
	□ 27 septembre 2013 à Amiens
	□ 09 octobre 2013 à Arras

www.developpement-durable.gouv.fr